

ANALYSE D'ENQUÊTE

dans le cadre du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche dans le Gard (2022)

Juin 2024

Dans le cadre de la réalisation du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLDP) en 2017, une partie du diagnostic a comporté une enquête en ligne qui a été proposée aux pêcheurs en 2017. Celle-ci a été reprise à l'issu des 5 années exécutives du SDDLDP, en 2022.

Ces enquêtes se sont présentés sous forme de formulaire de 40 questions, portant sur l'identité des pêcheurs, sur leur pratique de la pêche et sur leurs projections quant à l'avenir de la gestion halieutique du département. Ce formulaire était accessible sur les réseaux sociaux et la newsletter de la Fédération de Pêche du Gard.

Au final, ce sont 500 et 1390 réponses, respectivement en 2017 et 2022, qui ont été collectées et analysées.

La finalité de ce questionnaire est de pouvoir établir des profils et des tendances afin de permettre à la Fédération de mieux comprendre les attentes de la communauté, et d'œuvrer pour que la pêche évolue dans le bon sens en conciliant la gestion des milieux aquatiques et le loisir halieutique.



Qui sont les pêcheurs dans le Gard?

Une bonne majorité des pêcheurs gardois ayant répondu aux enquêtes sont actifs professionnellement. On constate que 2/3 des ces pêcheurs ont entre **35 et 55 ans**. Une grande partie du reste est occupée par les plus anciens, laissant la **jeunesse en minorité**.

Près de 1/4 des pêcheurs dans le Gard viennent d'ailleurs, des départements limitrophes, pour certains mais aussi de départements plus lointains pour d'autres à la recherche de nouveaux coins de pêche que le Gard peut leur offrir.

Les pêcheurs du Gard sont majoritairement des pêcheurs de **seconde catégorie**, que cela soit en rivière ou en plans d'eau. Un peu plus du quart des répondants pêche toutefois dans les eaux de 1ère catégorie, alors que la truite n'est pas forcément leur poisson principalement recherché habituellement.

En effet, ce sont davantage les **carnassiers** qui sont recherchés par les pêcheurs gardois, avec une principale motivation pour le **brochet**. Cette tendance semble se confirmée entre les enquêtes de 2017 et 2022. Effectivement, les poissons prisés pour le loisir semblent avoir légèrement évolué car on observe en 2022 plus de carnassiers pêchés (80% contre 55%), à l'inverse des truites (30% des pêcheurs en 2017) et des carpes (6.5% cette même année).

Ce net clivage entre pêche du carnassier/autres espèce se fait moins ressentir au regard des techniques de pêches utilisées. Dans un premier temps, seul 0.4% du panel de pêcheurs sont spécifiques à une technique de pêche. La grande majorité des pêcheurs pratique donc **plusieurs techniques au cours de l'année**. Parmi elles, la pêche aux leurres est alors bien représentée suivi de la pêche au coup qui reste également bien ancrée dans le département. Les 1% restants sont ceux exerçant la pêche à l'écrevisse.

L'utilisation d'embarcation (motorisé ou non) reste bien répandue dans le Gard puisque cela représente **1/3 des répondants**, avec une proportion identique de pêcheur en float-tube et en bateau à moteur.

Même si la pêche est une pratique s'exerçant en majorité seul, nombreux sont ceux qui sortent pêcher **entre amis ou en famille**. Il reste tout de même 27% du panel de 2022 affirmant pêcher exclusivement seul.

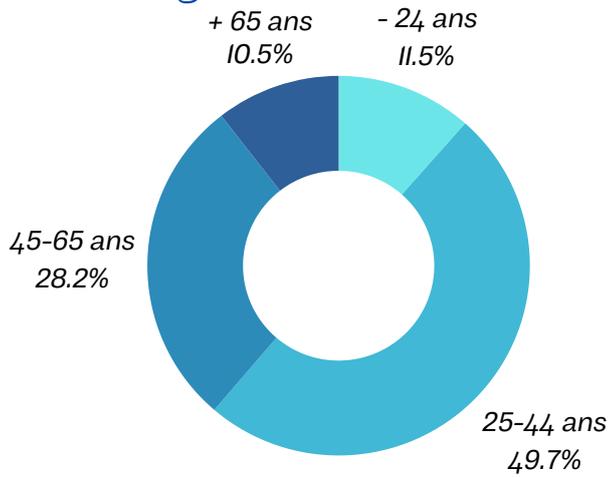


Une information, et pas des moindres pour le département, est que près d'1 pêcheur sur 2 déclare pêcher également en mer, que cela soit de manière régulière ou ponctuelle.

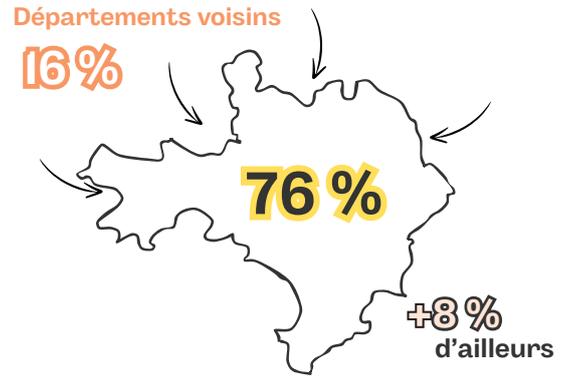


Qui sont les pêcheurs dans le Gard?

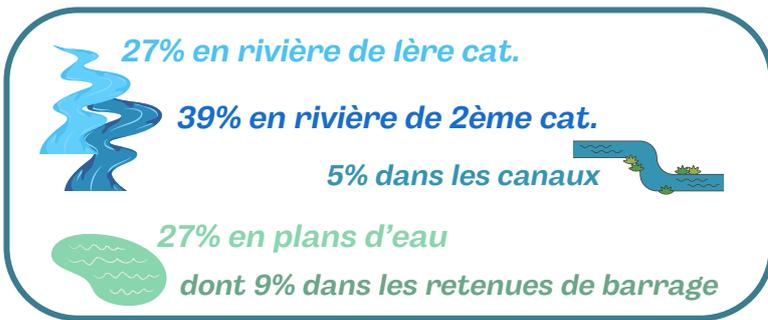
Tranche d'âge



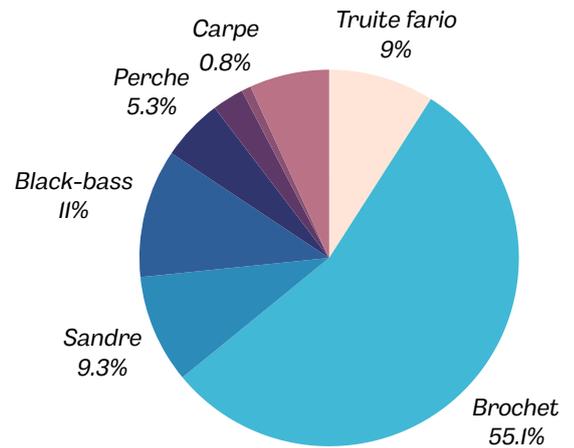
La provenance



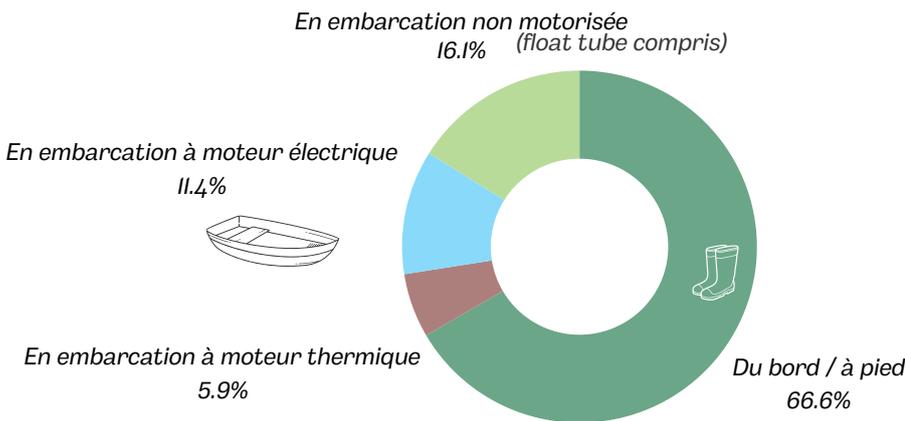
Type de milieu recherché en priorité*



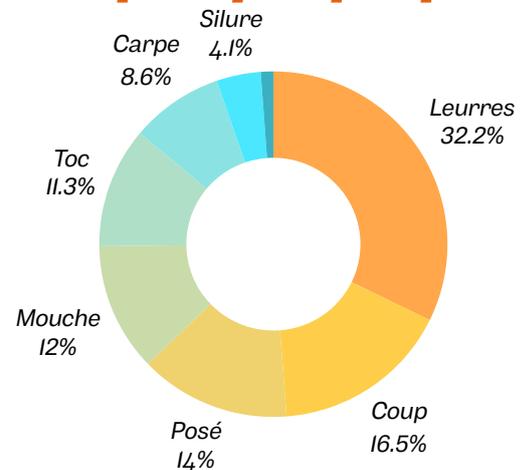
Poisson recherché en priorité*



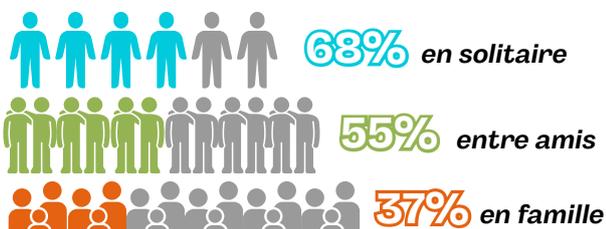
Type de pêche pratiquée (à pied et/ou embarqué)



Techniques de pêche pratiquées



Pratique de la pêche...



*données issues uniquement de l'enquête de 2022



Informations déduites de la lecture des réponses

- **l'avenir de la pêche dans le Gard,**
- **les interactions entre les pêcheurs, l'écosystème et la Fédération,**
- **des pistes d'amélioration/d'actions à approfondir**

Les affirmations ci-dessous sont basées sur des généralités. Il y aura toujours des cas particuliers ou des proportions en sous-représentation qui iront contre les tendances mises en valeur lors des interprétations de ces résultats.

- Les **- de 25 ans**, qui sont ceux qui pratiquent le plus le No-Kill, sont aussi ceux qui sont les moins représentés. On remarque qu'une grande partie d'entre eux se plaignent du prix du permis quand ils atteignent la majorité. Aussi, le No-Kill ne leur semble pas assez valorisé, et ils estiment qu'à la vue des populations piscicoles qu'ils doivent "partager" avec les pêcheurs-consommateurs, il faudrait plus de parcours No-Kill. Mais aussi de contrôles des prises, qui selon eux, sont conservées de manière excessive/abusive, autant en 1ère catégorie qu'en 2nde.
- Concernant la création d'une école de pêche fédérale/ateliers inter APN dans le Gard, et parmi les personnes s'étant prononcées, c'est plus de 80% des votants qui aimeraient bénéficier de ces activités. Dans leurs retours, la plupart des gens justifiant leur position disent que c'est pour mieux éduquer les futurs pêcheurs à la gestion des milieux. En d'autres termes, l'école de pêche et les ateliers inter APN seraient un moyen de pérenniser la pêche et de transmettre la passion à la jeunesse. De plus, depuis seulement quelques décennies, un changement drastique de l'approche de la pêche arrive, créant un choc générationnel rendant plus difficile la transmission de la passion sans une aide extérieure. En effet, les "anciens" (= les pêcheurs de l'ancienne génération) voient la pêche comme une source de nourriture, en pratiquant la pêche au vif/mort manié et en prélevant leurs prises, majoritairement des truites fario et des brochets.
- Les pêcheurs recherchent globalement des **peuplements plus nombreux et plus hétérogènes en taille**, pour toutes les espèces. En croisant les résultats de cette enquête avec celle de la fenêtre de capture du brochet, on constate la même préférence. Le brochet étant de loin l'espèce la plus recherchée par tous les pêcheurs dans le Gard, on peut l'utiliser comme référence.



- Parmi les espèces de carnassiers, et en utilisant l'itération de 2022 comme échantillon, on peut constater que le brochet est l'espèce la plus largement représentée. Cela s'explique notamment par une forte représentation **de la pêche au vif** à laquelle s'ajoute la pêche aux leurres. Parmi les pêcheurs aux leurres seulement, le black-bass est presque aussi populaire que le brochet. Le black-bass apparaît donc comme un poisson de sport prisé par la jeunesse, ceux qui pratiquent le plus la pêche aux leurres.
- Une bonne cinquantaine de pêcheurs semblent être d'accord pour développer le principe de rotation de fermetures pour créer des pépinières en zone réserve. Ces pêcheurs semblent être majoritairement pêcheurs de truite, mais quelques-uns sont aussi des pêcheurs de brochet.
- Les retenues de la Rouvière et de Sénéchas ne semblent pas satisfaire les pêcheurs de par leur fonctionnement, leur accessibilité et la santé du milieu. En effet, beaucoup se plaignent des berges escarpées, de la végétation bouffante et des espèces envahissantes, en plus du manque de postes pour la pêche du bord, et des nombreux loisirs balnéaires sur le lac qui cause des nuisances, dégradations et pollutions. Les pêcheurs font également remonter que ces problématiques liées aux loisirs balnéaires ne sont pas assez surveillées. Il y a donc un conflit d'usage avec le loisir halieutique. avec l'activité de pêche. Les problèmes qui remontent fréquemment, en plus de l'accessibilité des berges sont les efforts de pêche très importants pour le peu de résultats. Une piste d'amélioration serait de conserver une ripisylve tout en matérialisant des postes, et en intervenant dans la gestion halieutique du plan d'eau.
- Les pêcheurs se plaignent du **prix du permis réciprocaire** à l'année. La plupart d'entre eux prennent la carte à l'année mais le prix est excessif comparé au temps qu'ils passent au bord de l'eau. Il semble incohérent d'aborder cette problématique par une baisse brute du permis tel qu'il est actuellement. Certains suggèrent un fonctionnement basé sur un système de permis qui cible le type de pêche. En effet, quand on paye une carte interfédérale, on paye pour la possibilité de pêcher tous les poissons et toutes les techniques...etc. Cela semble contraignant pour la majorité des pêcheurs qui ne pratiquent alors qu'une ou deux techniques de pêche.
- La grande majorité des pêcheurs pratique la pêche pour apprécier un **moment de proximité avec la nature**. On parle de plus de **80%** des personnes sondées. Or, ces personnes se plaignent de la **difficulté d'accéder à cette nature**, à cause des dégradations directes, de la perte de qualité des cours d'eau. Du moins ce sont les plaintes évoquées qui sont dans le champ de compétence de la Fédération. Autrement, ils se plaignent du dérangement par les touristes, ou de la baisse du niveau de l'eau qui favorise le développement algal de manière accrue, tout particulièrement sur le Gardon.



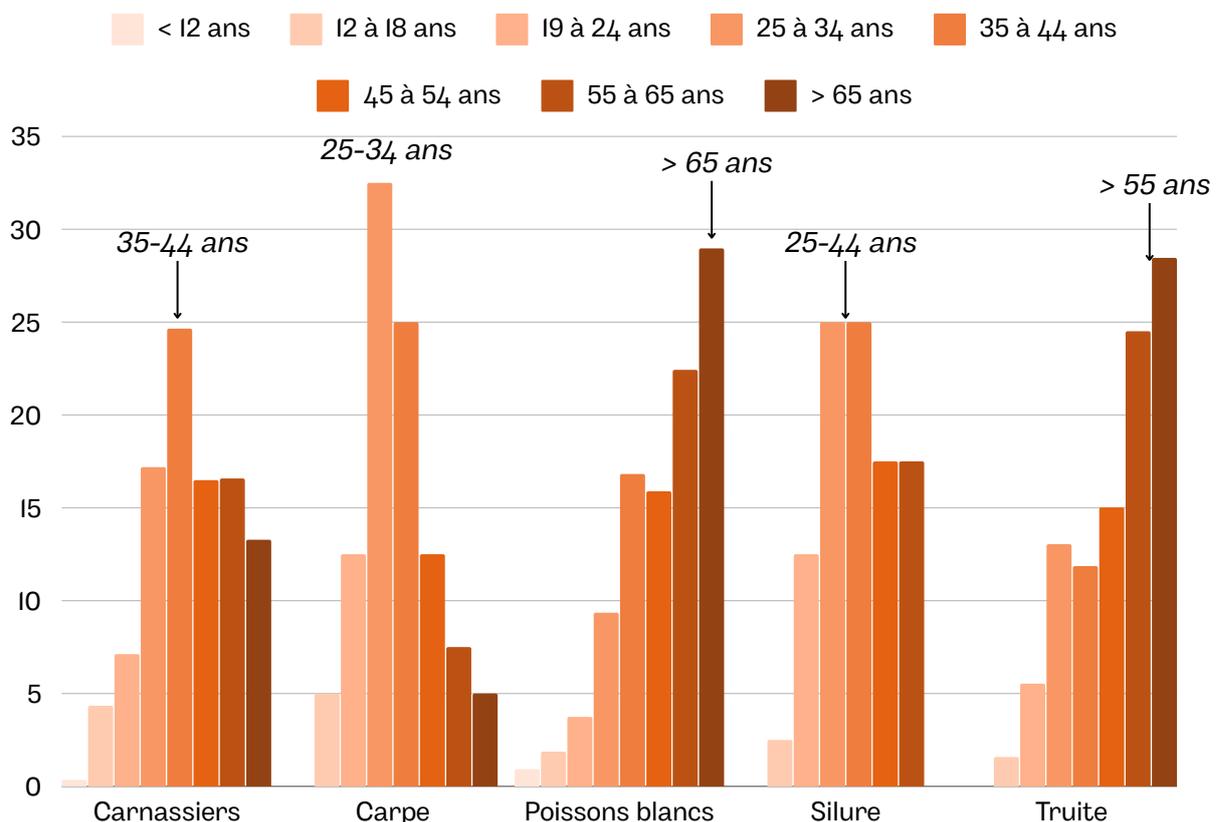
La répartition des tranches d'âge en fonction des types de pêche

Parmi les 5 principaux types de pêche, on peut regarder quelles sont les tranches d'âges qui s'y intéressent le plus. On observe directement qu'il y a 2 formes de pratiques de pêche:

- les techniques dites "**modernes**": très développées chez les jeunes avec un essor récent, qui recherchent de l'adrénaline, et du dynamisme, soit par des pêches actives, soit par des duels incertains avec le poisson (difficulté, lutte, durée...), soit les deux en même temps (l'approche du carnassier aux leurres).
- la pêche plus "**traditionnelle**", répandues parmi les aînés. La pêche du poisson blanc est un cas typique de cette pêche, alors peu attirante chez les jeunes.

La pêche du silure et de la carpe sont les cas les plus marquants. Depuis l'apparition des équipements modernes (échosondeurs, détecteurs de touches...), ces techniques de pêches se sont développées et ont été révolutionnées.

On constate d'ailleurs que le carnassier et la truite présente une répartition plus homogène car l'essor de la pêche au leurre "powerfishing" a dévoilé une toute nouvelle approche, différente et plus complète que la pêche au vif ou au mort manié. On retrouve donc ce "choc générationnel", évoqué plus tôt. Les meilleures alternatives seraient de faire découvrir l'histoire et les intérêts de ces deux approches aux différentes générations.





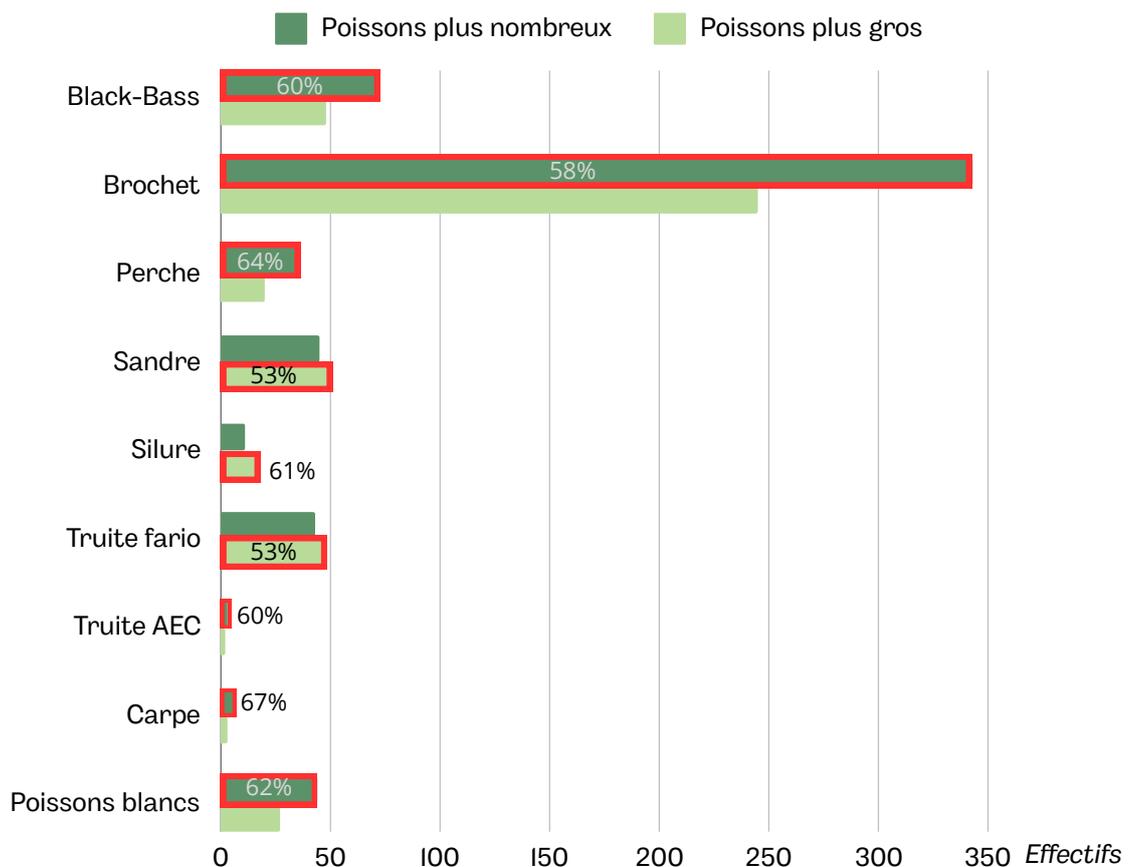
Les attentes halieutiques des pêcheurs en fonction des espèces de poissons recherchés

Les attentes halieutiques des pêcheurs par rapport aux poissons qu'ils recherchent sont probablement les données les plus intéressantes de ce questionnaire pour améliorer la gestion piscicole du département.

On constate que quand les pêcheurs réclament des poissons plus gros, c'est qu'on peut en déduire une satisfaction sur les effectifs de poissons au sein de la population départementale. A l'inverse, quand les pêcheurs veulent des poissons plus nombreux, cela met en valeur des populations dans un état plus critique ou dont la pêche demande une importante CPUE* (particulièrement le brochet).

Pour répondre à ces demandes d'amélioration, il pourrait être cohérent de modifier les TLC pour les espèces nécessitant des individus plus nombreux, et la mise en place d'une fenêtre de capture pour les espèces nécessitant de gros individus.

*Capture Par Unité d'Effort (CPUE)





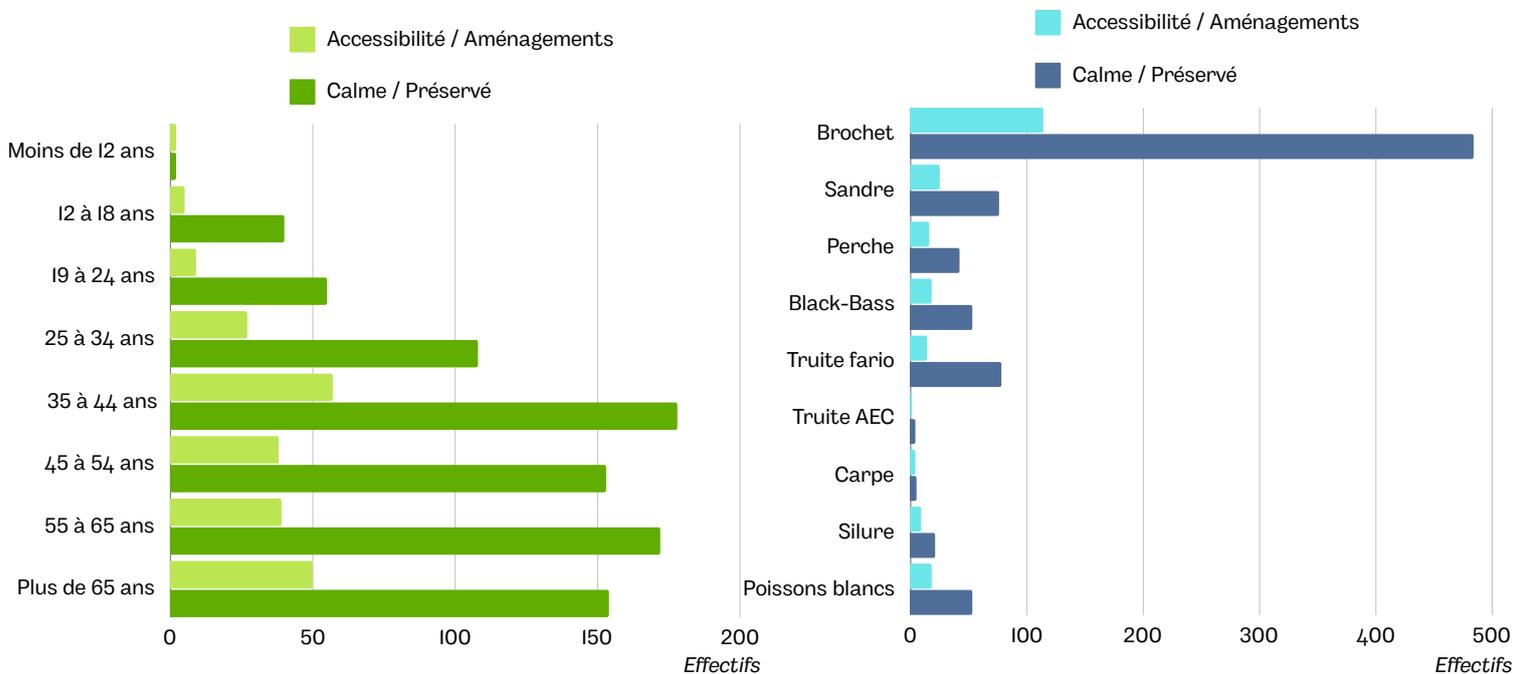
Les attentes halieutiques sur les aménagements pêche en fonction de l'âge et des espèces ciblées*

Les attentes d'aménagement des cours d'eau ne varient pas trop, que ce soit en fonction de l'âge des pêcheurs ou des espèces qu'ils recherchent.

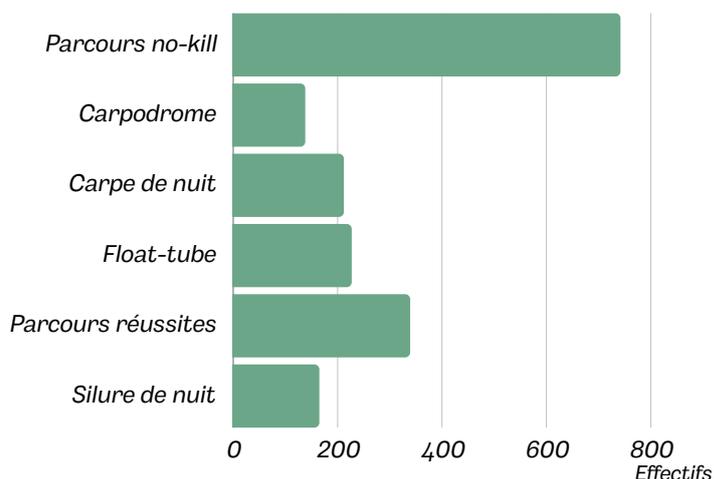
On retrouve généralement la même tendance :

entre **15 et 20%** aimeraient des **berges plus accessibles et aménagées** (pontons, décaissement, débroussaillage) alors que le reste aimerait un **milieu calme, préservé et intact**.

De ce fait, il pourrait être intéressant sur le moyen terme d'envisager une augmentation légère des aménagements, mais avant tout, de garantir une préservation du milieu alentour.



Les attentes halieutiques sur la création de nouveaux parcours*



En proposant aux pêcheurs la création de nouveaux parcours à développer, l'attente principale concerne la mise en place de parcours no-kill, quelques soit l'espèce (truite, black-bass...).

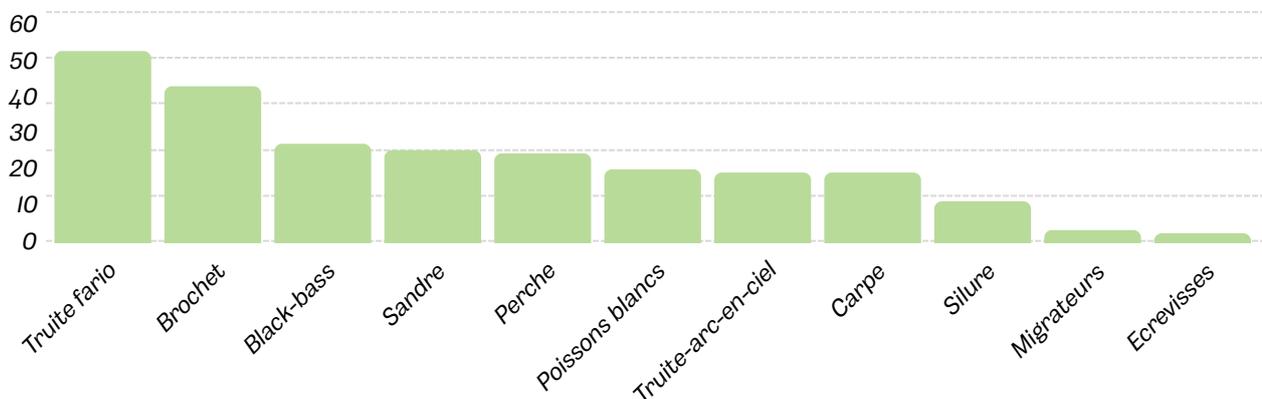
Cependant, la part des pêcheurs ayant répondu à cette question représente seulement 23,6%. L'instauration de nouveaux parcours ne semble donc pas être une priorité pour les 76% restants du panel.

*données issues uniquement de l'enquête de 2022

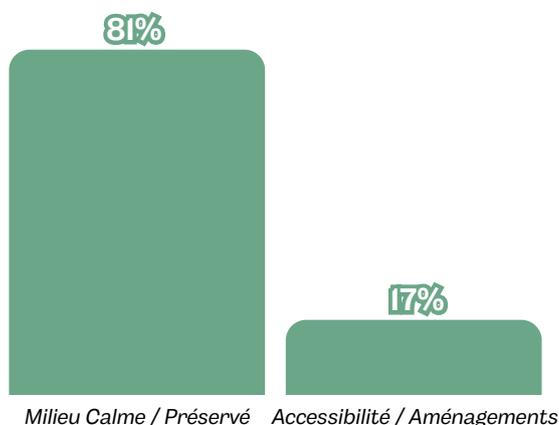


Les attentes des "pêcheurs touristes" *

Est considéré comme un "pêcheur touriste" les individus ayant répondu à l'enquête et n'habitant ni dans le Gard ni dans un département limitrophe. En 2022, ce sont alors 113 pêcheurs touristes à avoir répondu.



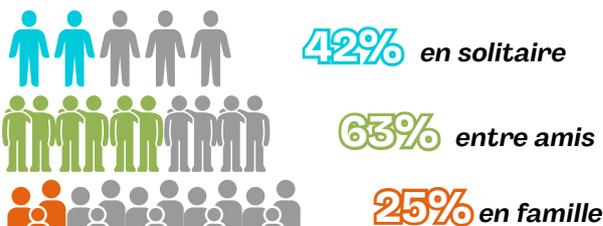
Alors que d'un point de vu général le brochet est l'espèce qui revient le plus fréquemment dans les poissons recherchés dans le Gard, d'un point de vue touristique ce sont en majorité les **truites fario** qui semblent être priorisée. En effet, **53%** des "pêcheurs touristes" ont dits rechercher au moins la truite fario dans le département. Pour le brochet, ce sont 43% des "pêcheurs touristes" qui l'ont mentionné.



Là aussi, la grande majorité des "pêcheurs touristes" recherche un milieu calme et/ou préservé, contrairement à des secteurs aménagés.

Cette catégorie de pêcheurs semblent également venir moins pêcher en solitaire, puisque dans 63% des réponses, la pêche en famille ou entre amis a été sélectionnée.

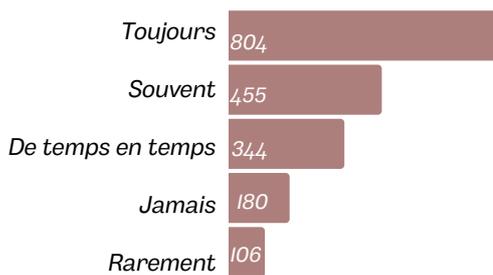
Taux des réponses sélectionnées



*données issues uniquement de l'enquête de 2022

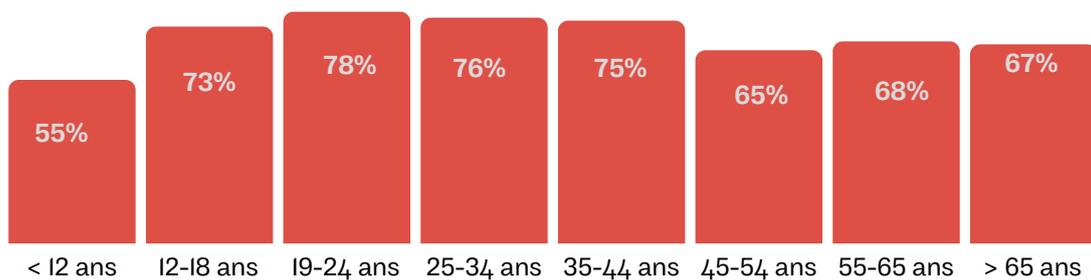


Les pratiquants du no-kill

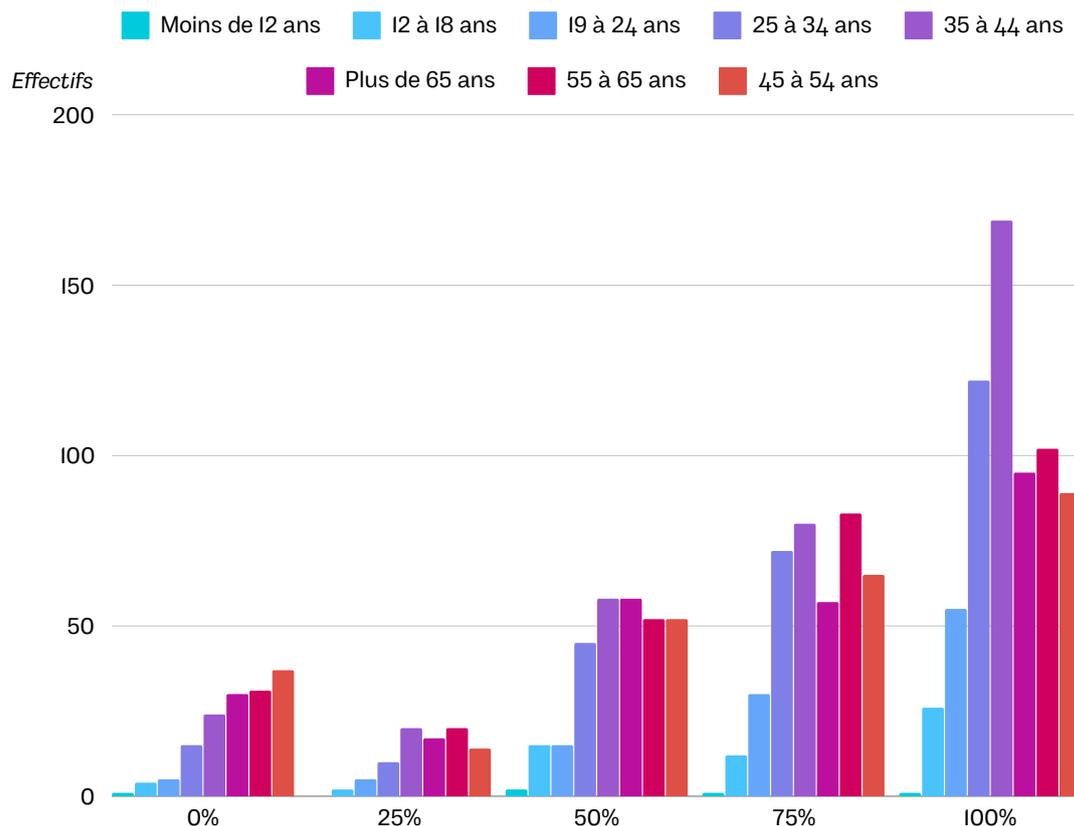


La pratique du no-kill est difficile à évaluer, car très peu de pêcheurs sont tout noir ou tout blanc sur ce plan là. Mais une relativement **grande proportion** du panel de pêcheur pratique le no-kill dans leurs différentes sessions de pêche.

Une échelle **de 1 à 5** a été proposé (avec 1 = prise jamais prélevé; et 5= prise systématiquement prélevé) et a ensuite été convertie en pourcentage de pratique de no-kill. Ainsi, par tranches d'âge, le **pourcentage moyen de pratique du no-kill** est de:



La fait que les moins de 12 ans pratiquent en minorité le No-Kill pourrait être dû à leur début en pêche, la plupart du temps via les lâchers de truite Arc-en-Ciel. On note ensuite que de **12 à 45 ans**, c'est globalement $\frac{3}{4}$ des pêcheurs **qui pratiquent le no-kill**. Puis au-dessus de 45 ans, on constate plus de prélèvements, suggérant que les pêcheurs de cet âge pratiquent plus souvent la pêche pour la consommation.

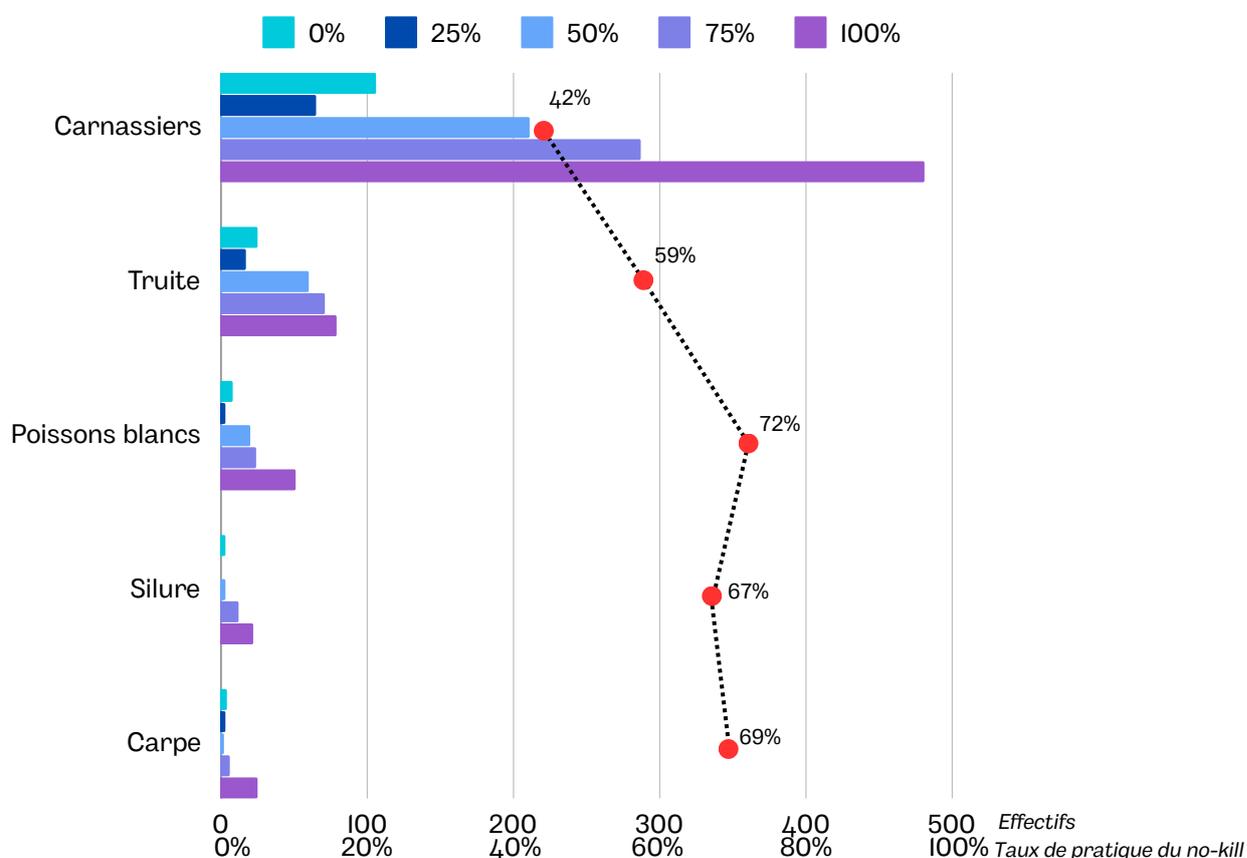




La pratique du no-kill en fonction des espèces

Il est également intéressant de regarder comment se porte la pratique du no-kill vis à vis des espèces ciblées.

- Les poissons blancs n'ayant que peu d'intérêt gastronomique, sont les moins prélevés.
- Les silures, également peu consommés, sont pourtant très prélevés, ce fait peut s'expliquer par sa mauvaise presse, notamment par certains pêcheurs de carnassiers.
- Les autres carnassiers sont de loin les plus prélevés. On peut l'expliquer car 3 des 4 espèces "carnassières" (Brochet, Sandre, Perche, Black-bass) sont très prisées pour la consommation, très particulièrement le sandre. Cependant, les biais d'analyse sont trop nombreux pour se permettre d'en tirer de réelles conclusions.
- Quant aux truites, les arc-en-ciel (lâchers, concours...) ont un fort taux de prélèvement, et les **farlo un fort taux de graciacion** (parcours no-kill, pêche à la mouche...), ce qui équilibre les valeurs autour de la moyenne.
- Les 31% de carpestes prétendant prélever leurs poissons vient probablement du fait qu'ils pratiquent une autre technique de pêche en parallèle, mais qu'ils ne l'ont pas valorisée dans le questionnaire.



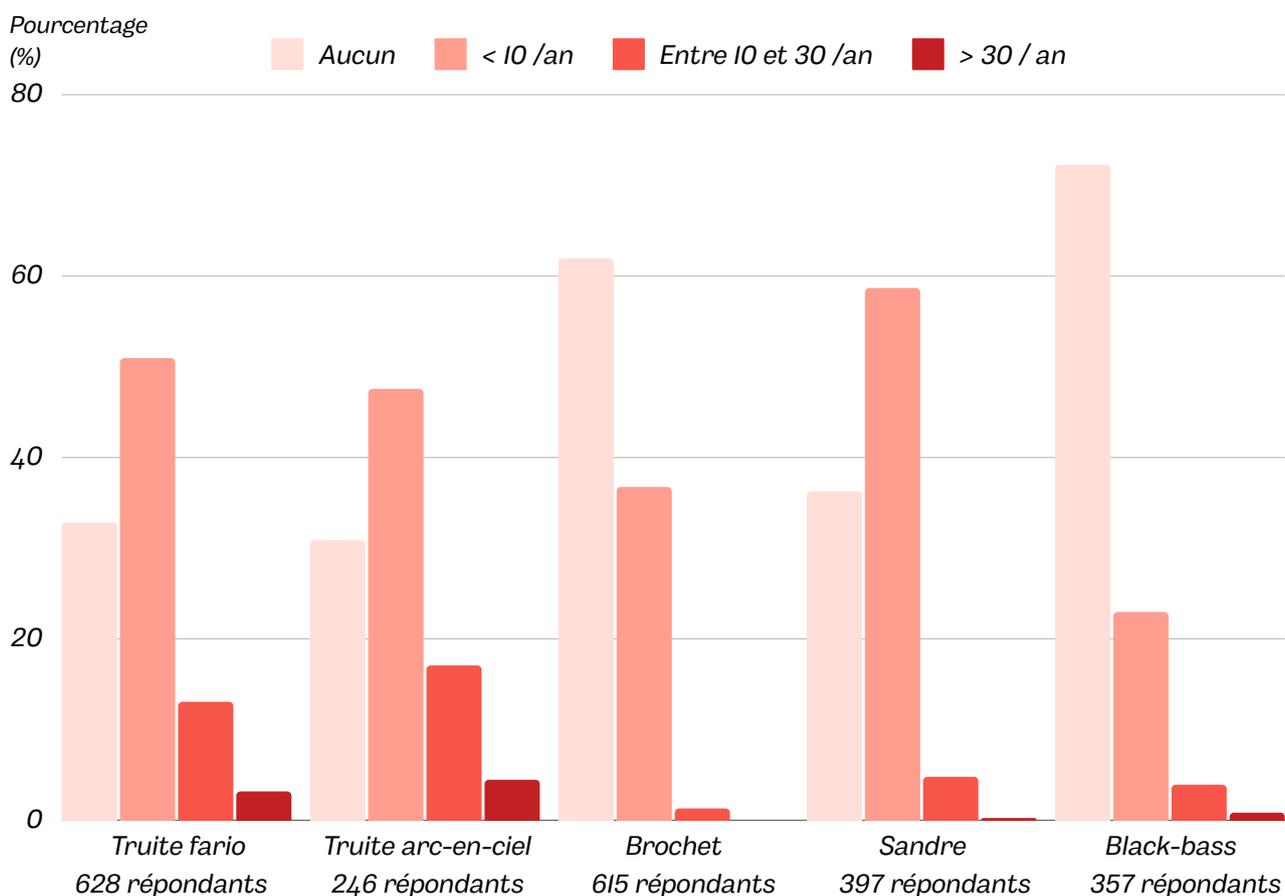


Le prélèvement des espèces

A l'inverse, si l'on regarde l'importance des prélèvements et en fonction des espèces ciblées par le questionnaire, les truites ont tendance à être plus régulièrement prélevées et notamment les truites arc-en-ciel, avec une proportion plus importante de pêcheur prélevant annuellement plus de 30 individus. Parmi les 422 pêcheurs signalant prélever, le nombre moyen de truite prélevée annuellement peut être estimé à 13 truites fario/ an / pêcheur et 14 truites arc-en-ciel/ an / pêcheur.

Parmi les carnassiers, le sandre est l'espèce majoritairement prélevée, avec 2/3 des 400 répondants prélevant au moins un individu au cours de l'année. Le prélèvement annuel moyen peut être alors estimé à 9 sandres / an / pêcheur.

Pourcentage (%)

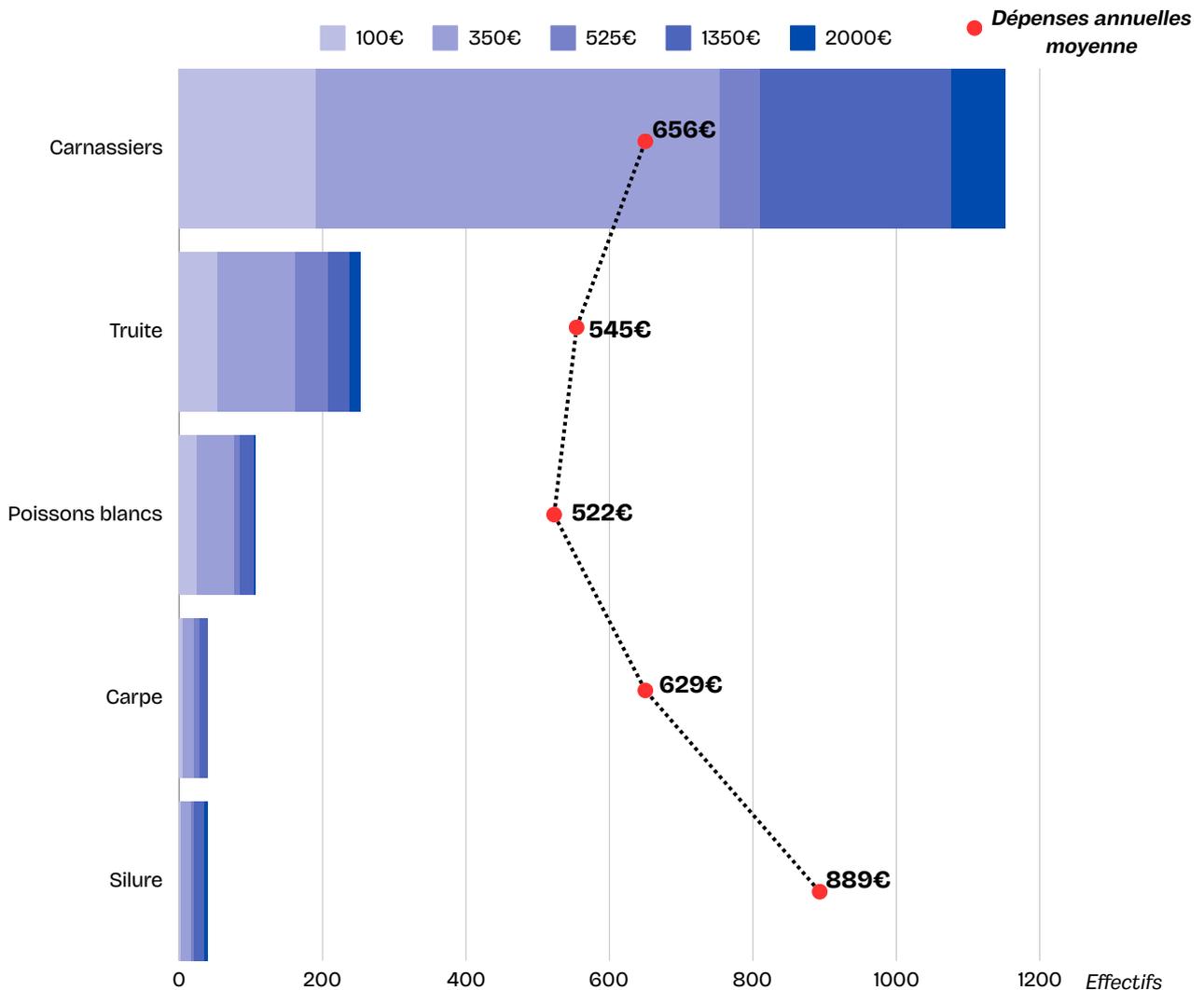




Dépenses annuelles accordées à la pêche en fonction des espèces ciblées

Si on cherche à établir un lien entre le coût de la pêche et le type de poisson recherché (c'est à dire les **dépenses moyennes annuelles par pêcheur et par type de pêche**), on constate des variations :

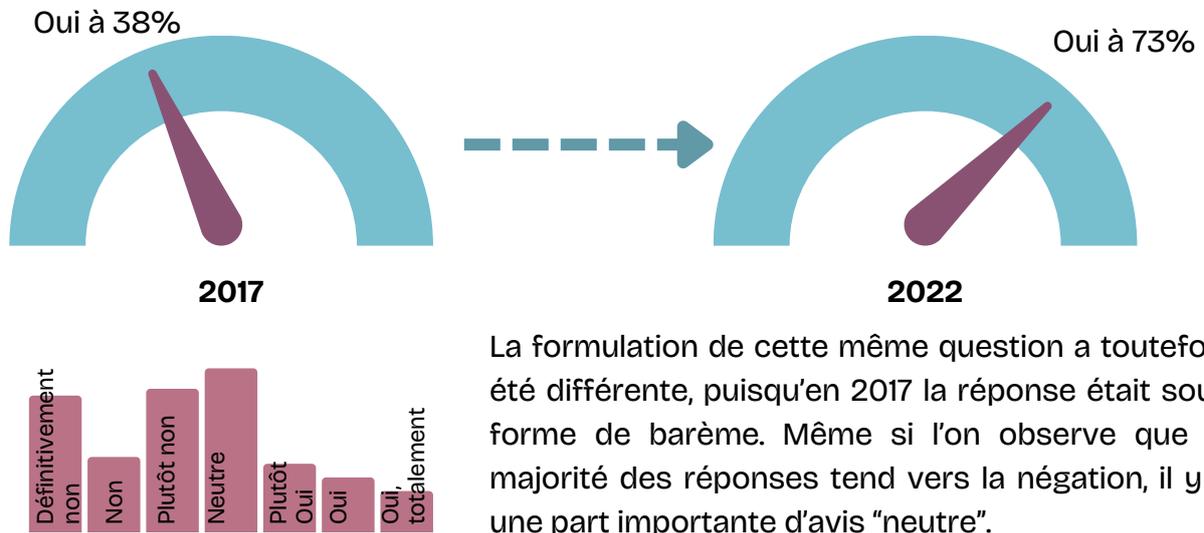
- Effectifs de pêcheurs : une grande majorité des pêcheurs sont des pêcheurs de carnassiers
- Les pêches des carnassiers et du silure ainsi que de la carpe sont les pêches qui demandent le plus d'achat et de renouvellement de matériel, alors que la pêche des truites et poissons blancs semblent plus accessibles.





Accessibilité aux informations réglementaires

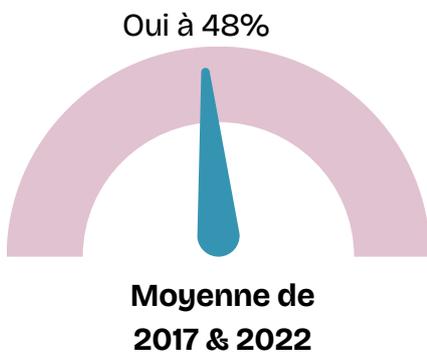
A la question, **“Les informations sur la réglementation sont elles facilement accessibles aux pêcheurs ?”**, une différence semble s’observer entre la première et la seconde édition de l’enquête:



L'avis le plus fiable et représentatif peut être celui de 2022, en raison du nombre plus important de participant (1490 contre 500), ainsi que de son édition plus récente.

De même, une différence majeure entre ces deux dates est le moyen / l'outil utilisé pour se renseigner sur la réglementation en vigueur. **+75%** utilisent le **site internet** et les réseaux en **2022**, contre seulement **34%** en **2017**.

La bonne signalétique des parcours pêche

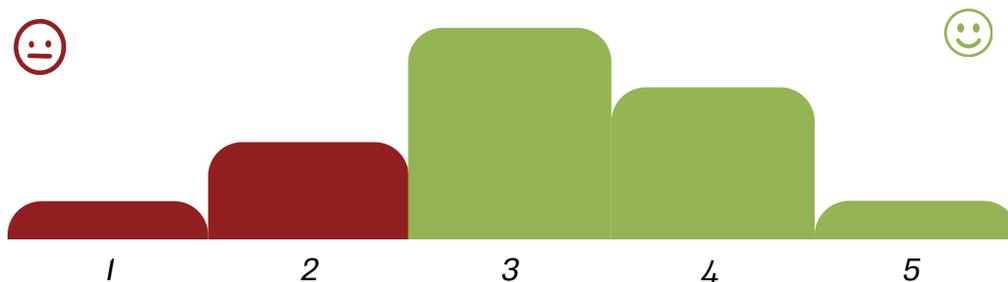


La différence est beaucoup moins marquée au sujet de la signalétique des sites et parcours de pêche. En 2017, les répondants étaient encore nombreux à avoir un avis "neutre" (22%) mais la majorité restait positive, tout comme pour 2022.



Degré de satisfaction de la pratique de la pêche dans le Gard

Aucune différence n'est à noter entre 2017 et 2022. Les pêcheurs sont globalement satisfaits de la pêche dans le département.

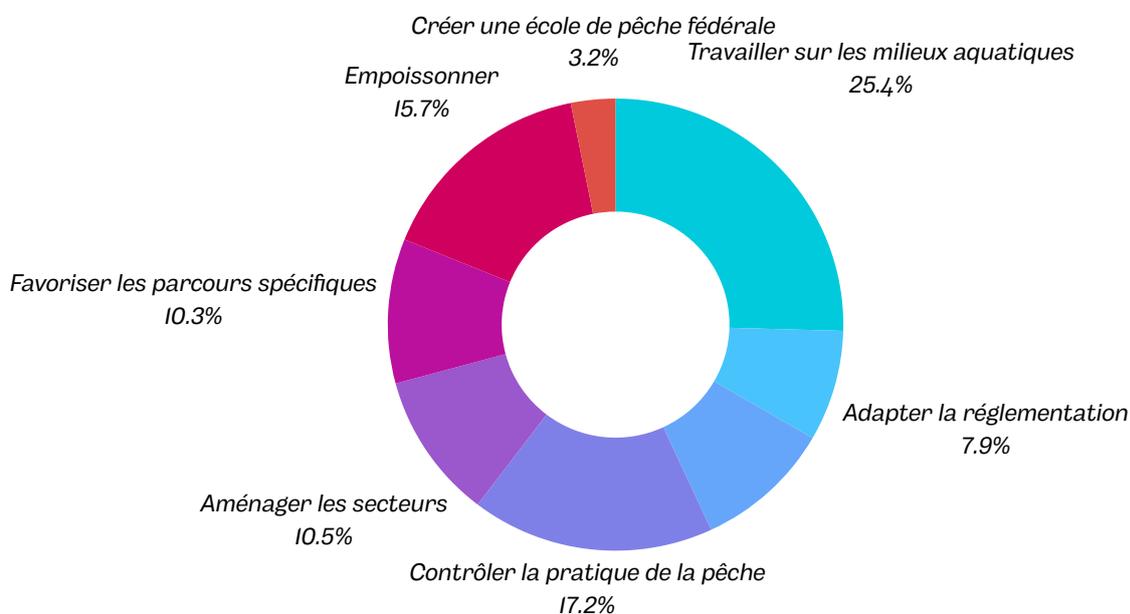


Lorsque l'on demande les principales contraintes rencontrées à la pratique de leur loisirs, les éléments mentionnés en majorité sont le **manque d'eau** et le **faible taux de prise**; le problème du prix de la carte arrivant juste après.

La priorité pour améliorer le loisir pêche* ?

Sur l'enquête de 2022, quand est demandé quelle serait la priorité pour améliorer le loisir pêche dans le département du Gard, **71%** du panel ne s'est pas prononcé quant aux choix qui leur été proposés.

Pour les répondants, le loisir pêche serait amélioré si plus d'effort était porté à la **restauration des milieux aquatiques**, suggérant qu'une amélioration des habitats et zones de reproduction engendrerait un fort effet positif sur la qualité piscicole pêchable. En parallèle, les éléments suivants qui ressortent sont les **empoissonnements** et le **renforcement des contrôles** de garderie. Les pêcheurs attendant l'aménagement de secteurs pour les rendre plus accessible représente notamment 34% des pêcheurs en embarcation (avec ou sans moteurs).





Attentes et avis des pêcheurs

Durant ce sondage, un encart a été consacré au libre avis des pêcheurs. Bien que l'ensemble des 1393 participants n'aient pas souhaité s'exprimer, ce sont 943 qui ont formulé leurs souhaits. Pour résumer l'information, les avis ont été classés par catégorie pour voir ce qui ressortait le plus.

Les cinq catégories qui ressortent le plus sont : la **gestion des cours d'eau**, le **contrôle des usagers**, **l'accessibilité**, **l'empoisonnement** et **l'entretien des postes de pêche**

Pour aller plus dans le détail, voici un résumé de ce qui généralement demandé dans ces catégories:

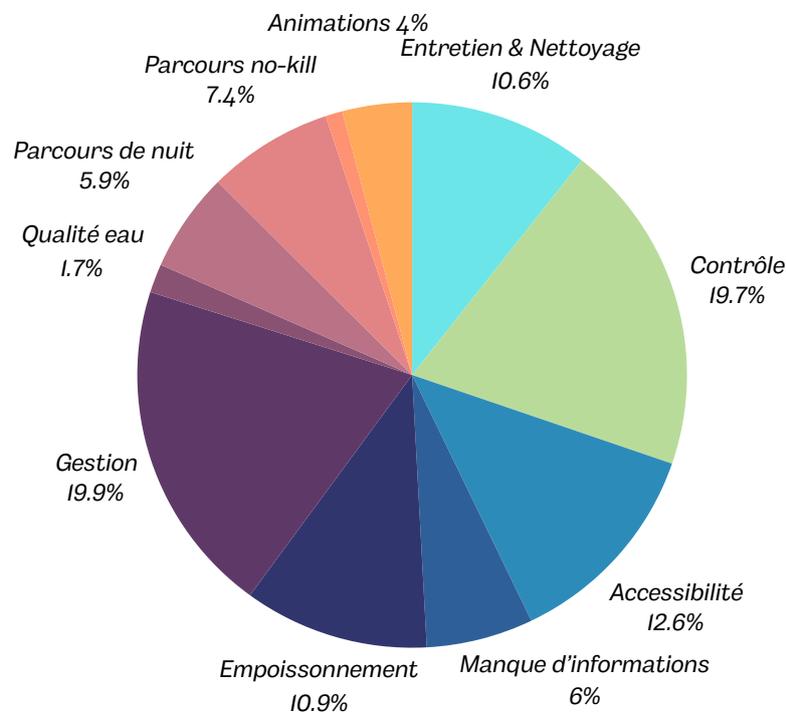
Gestion : Beaucoup de pêcheurs demandent une meilleure gestion des cours d'eau que ce soit dans la régulation d'espèces comme le silure, ou bien dans la préservation des rivières avec des suivis, des travaux de restauration, ect.

Contrôle des usagers : La quasi majorité des avis concernant les contrôles portent sur la verbalisation des pêcheurs sans permis, ou des pêcheurs pollueurs. Une majorité témoigne ne jamais avoir été contrôlée en plusieurs années voire dizaine d'années de pêche. Un nombre important d'avis porte sur la présence attendue des gardes sur le terrain.

L'accessibilité : l'énorme majorité des pêcheurs se plaignent du manque d'accès pour les parcours de pêche (notamment de nuit) et souhaitent avoir plus d'aménagements et plus d'accès pour aller pêcher.

L'empoisonnement : là encore, le flux d'avis converge sur un avis principal : le manque de poissons dans les cours d'eau. Cet avis revient également souvent dans la catégorie gestion. Les pêcheurs demandent globalement plus de lâchers de poissons dans les rivières, et demandent de les réguler/prévoir en fonction des périodes et des pêcheurs concernés (carpistes, ect).

Entretien et Nettoyage : les pêcheurs se plaignent que les berges et spots de pêche ne sont pas assez nettoyés et/ou sont pollués.





Autres éléments soulevés:

- **No-kill** : Tous les pêcheurs sans exception demandent le no-kill sur une majorité de parcours et d'espèces, voire sur la totalité du département. Certains déplorent le prélèvement maximum de 6 truites par jour (modification réglementaire de 2024 réduisant le prélèvement à 5 truites / jours / pêcheur, AEC et fario confondue).
- **Parcours de nuit** : les pêcheurs se plaignent de l'inaccessibilité des parcours de nuit et du manque de parcours de carpe/silure de nuit.
- **Float-tube** : les quelques avis provenant des pêcheurs float-tube convergent vers une augmentation de secteurs autorisés au float-tube avec une attention particulière pour certains barrages et lacs.
- **Frayères** : ces pêcheurs mettent l'accent sur la création de frayères pour une meilleure reproduction naturelle .
- **Amélioration fédération** : la plupart des pêcheurs se plaignent du prix du permis de pêche et souhaite que ce dernier s'adapte à chaque catégorie de pêcheur.
- **Qualité** : cette catégorie dénonce la mauvaise qualité de l'eau dans certains endroits du Gard.
- **Communication** : les pêcheurs dénoncent une communication trop peu efficace de la part de la fédération et des AAPPMA quelles que soit les informations. Par ailleurs, souhaitent que le site internet de la fédération notamment soit plus régulièrement mis à jour.
- **Animations** : la majorité des avis de cette catégorie concernent la création d'une école de pêche destinée aux jeunes pêcheurs désireux d'apprendre le loisir pêche.